

DOSSIER DE PRESSE

**Visite projet Agence Nationale de
Rénovation Urbaine à Toulon et
signature de la convention de
coordination police
nationale/police municipale**

21 décembre 2023



Visite projet Agence Nationale
de Rénovation Urbaine de Toulon
Signature convention police nationale/police municipale

Ce jeudi 21 décembre, le préfet du Var, avec Madame le maire de Toulon, a visité le centre ancien de Toulon dans le cadre du projet financé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Cette déambulation a ensuite été suivie de la signature en mairie de la convention de coordination police nationale/police municipale entre le préfet du Var, Madame le maire de Toulon et le procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Toulon.

Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)

Le projet d'intérêt régional (PRIR) du centre-ville de Toulon a relevé d'une décision d'engagement de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) au niveau régional.

Ce projet vient en complément du projet de rénovation urbaine du centre-ville de Toulon réalisé dans le cadre du premier programme national de rénovation urbaine (PNRU) de l'ANRU.

Dans ce cadre, une convention multi partenariale pour ce projet d'intérêt régional (PRIR) de renouvellement urbain a été signée le 12 mai 2022 par l'ANRU représentée par le préfet du Var, délégué territorial, par l'Anah, Action logement, la métropole Toulon Provence Méditerranée, porteur des deux projets, les deux communes de Toulon et La Seyne-sur-Mer, par le Conseil régional de PACA, le conseil départemental du Var et par les divers maîtres d'ouvrages d'opérations : Var Aménagement développement et bailleurs sociaux UNICIL, THM et Logirem (pour le PRIR de Toulon).

Le projet prévoit :

- **l'aménagement des espaces publics autour des îlots Courdouan et de la Visitation ;**
- **une redynamisation commerciale en pied d'immeubles** par Var Aménagement Développement, avec l'acquisition de locaux pour permettre le développement de commerces ;
- **la requalification d'un ensemble de 32 logements sociaux** appartenant au bailleur social LOGIREM sur l'îlot de la Visitation ;
- **requalification** de 2 immeubles de 6 logements sociaux chacun ;
- **l'installation de locaux associatifs** tournés vers l'économie solidaire rue Garibaldi.

Le montant global de subventions allouées par l'ANRU pour le PRIR dans le cadre de la convention du 12 mai 2022 s'élève à 3,87 M€ et à 0,64 M€ de prêts bonifiés par Action Logement, soit 4,51 M€ de concours financier pour contribuer à la réussite de ce projet.

Convention de coordination police nationale/police municipale

Afin de poursuivre l'action déterminée de l'État et de la Ville pour lutter contre la délinquance, les trafics de stupéfiants et assurer la tranquillité publique, il est opportun de réécrire la convention de coordination police nationale/police municipale de Toulon.

Cette convention a pour objectif de renforcer significativement la coopération entre policiers nationaux et policiers municipaux qui seront désormais amenés à intervenir sur l'ensemble du territoire de la commune, sans aucune distinction de secteurs ou de quartiers.

Au-delà de la lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants dans les quartiers les plus sensibles de la ville, dont certains classés en quartiers de reconquête républicaine dans lesquels sont déployés des renforts de police (3 au total à Toulon : La Beaucaire, Pontcarral et Sainte Musse), cette convention doit permettre d'améliorer encore davantage la sécurité dans tous les secteurs de la ville.

Cette convention intervient dans la continuité de l'opération globale de sécurité menée dans le centre ancien 4^e trimestre, sous l'autorité du procureur de la République de Toulon, avec les services de police (DDSP, CRS), les douanes, les services de l'État (direction départementale de la protection des populations, direction départementale des finances publiques, inspection du travail) et la police municipale de Toulon.

Cette opération, menée en étroite collaboration avec la ville de Toulon, avait pour objectif de lutter contre les violences aux personnes en mobilisant l'ensemble des services et en renforçant la présence policière sur le terrain. Il s'agissait également de mener des actions antistups et des contrôles contre les marchands de sommeil.



L'État dans le Var

www.var.gouv.fr

Décembre | 2023